



information concernant le métier de notaire

Par **yannick91440**, le **25/11/2008** à **18:33**

bonjour,

je suis élève de première STG au lycée Blaise Pascal à Orsay en Essonne et dans le cadre de ma scolarité je dois présenter mon projet professionnel.

Ma professeur de communication nous as demandé de répondre à quelques questions pour commencer et je bloque un peu ne sachant pas où trouver les réponses à mes questions je les poste donc ici en espérant avoir des réponses à mes questions ou tout du moins quelques adresses où je pourrait trouver réponses:

- 1) Quels sont les avantages/inconvénients de ce métier? les conditions de travail?
- 2) Quels sont les qualités nécessaires pour devenir notaire?
- 3) Quels sont les perspectives d'avenir et les débouchés de ce métier?
- 4) Quels sont les évolutions de carrières possibles?
- 5) Quel est le salaire d'un notaire?(si possible le plus petit et le plus grand salaire de notaire possible)

je vous remercie d'avance et vous souhaite une bonne fin de journée ou de soirée
=)

Y.C

Par **Corentin**, le **25/11/2008** à **20:10**

Voilà un petit malin qui espère que son travail va se faire tout seul !

Tiens, voilà le lien vers la fiche métier ONISEP, tu y trouveras la réponse à toutes tes questions :

http://www.onisep.fr/onisep-portail/portal/media-type/html/group/gp/page/interieur.espace.guide.metiers.detail/js_peid/InitGuideResultatDetail/js_peid/G

Il faut savoir que la question du métier de notaire fait actuellement débat, quant à un éventuel rapprochement vers le métier d'avocat. Les avocats et les notaires sont en train de se disputer certaines fonctions dans le droit (par exemple, l'avenir va-t-il confier le divorce par consentement mutuel aux notaires ?).

Bref, certains juristes s'élèvent contre cette profession du droit qui ne serait qu'un privilège

offert à certains et qu'on ne retrouve pas dans beaucoup d'autres pays.
D'autres pensent au contraire que le métier a encore un grand avenir devant lui, avec un rapprochement vers le statut d'avocat.

Bon courage !

Par **yannick91440**, le **26/11/2008** à **16:04**

non j'espère pas que mon travail se fasse seul cependant j'avais besoin que l'on me guide car le métier de notaire est assez spéciale ce n'est pas comme le métier de comptable ou autre métier de ce genre où partent souvent les personnes de ma filière de baccalauréat =)

Par **les faunes**, le **27/11/2008** à **18:09**

Bonsoir,
Autre condition à remplir, me semble-t-il, cher futur bachelier : s'exprimer en bon français et sans faute d'orthographe !